APPLICATION 4

Dématérialisation des élections en ligne

Le gouvernement a mis en ligne un site dédié aux élections professionnelles.

Travail à faire :

- 1) Connectez-vous au site.
- 2) Répondez aux questions suivantes.
 - Vidéo 1 :
 - a. Que propose le module dédié aux élections professionnelles ?
 - b. Qui saisit le Procès-verbal des élections (PV)?
 - c. De guels documents le bureau doit il se munir?
 - d. Combien de PV le bureau doit il saisir?
 - e. Que doit-on faire à la fin de la saisie du PV?
 - f. Peut-on modifier les informations déjà saisies?
 - g. Comment est déterminé le nombre de sièges par collège?
 - h. Comment sont calculés les suffrages exprimés?
 - i. Comment, et pourquoi, calculer le quorum?
 - j. Comment est calculé le quotient électoral?
 - k. Relevez les règles d'attribution des sièges.
 - l. À quels besoins répond ce site?

Vidéo 2 :

- m. Quand dresser un PV de carence?
- n. Qui doit le dresser?